

Le 15 février 2016

Objet : Mise en place de l'espace familles

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la mise en place de l'espace familles sera effective pour la période de printemps pour la commune de Neuville Saint Vaast. Cet espace vous permet d'inscrire vos enfants en ligne, de consulter vos factures et de régler en ligne.

Dans un premier temps, vous devez vous connecter sur le site :

<http://portail-animation.ufcv.fr/accueil-loisirs-neuville-saint-vaast/>

Sur ce site, vous trouverez toutes les informations relatives à l'accueil de loisirs (périodes et horaires d'ouverture, programme d'activités, fiche d'inscription, fiche sanitaire...).

Pour toute information vous concernant, vous avez la possibilité de vous connecter à la rubrique « Mon Compte » pour laquelle un identifiant ainsi qu'un mot de passe vous seront demandés :

- L'identifiant correspond à l'adresse email que vous nous avez communiqué sur les dossiers d'inscription des périodes précédentes.
- Mot de passe : cliquer sur « mot de passe oublié », celui-ci vous sera envoyé sur votre adresse email.

Attention, les inscriptions en ligne peuvent être effectuées jusqu'au 24 mars 2016. Au-delà de cette date, vous pourrez procéder à l'inscription le 26 mars de 9h à 12h en mairie.

- L'inscription à la garderie se fait le premier jour de l'accueil auprès du directeur.
- Une facture vous sera remise à la fin de l'accueil de loisirs, vous pourrez effectuer le règlement en ligne.

En cas de dysfonctionnement ou d'adresse email non communiquée, vous avez la possibilité de nous envoyer un email à ufcv59@ufcv.fr en indiquant votre nom, prénom, coordonnées et téléphone afin de vous rappeler.

N'hésitez pas à nous faire des retours sur l'utilisation de cet espace, nous comptons sur votre collaboration et restons à votre entière disposition,

Bien respectueusement.
Harmony DUBART